

Procès-verbal du conseil d'école - Séance du 05/02/2015

Le Conseil d'École s'est réuni le 5 février 2015, à 18h, dans la salle des maîtres de l'école.

Étaient présents :

- Mme Grenier, Mme Garreau, Mme Moneuze, Mme Pigeon, Mme Drouère, Mr Morteveille, Mr Lepert, Mme Brunet, représentants des parents d'élèves
- Mmes Beloeil Nathalie, Goulard Laëtitia, Blouin Sandrine, Girault Annaëlle, Girardeau Anne, enseignantes., Mr Furet Gilles, enseignant
- Monsieur Stahnke , représentants du CIAS sur la commune de Teloche, invités pour parler des TAP
- Mme Prou Stéphanie, adjointe aux affaires scolaires pour la mairie de Teloché, Monsieur Lambert Gérard, maire de Teloché

Absents excusés :

- Mme Tonnevy, Inspectrice de l'Éducation Nationale., Mr Loiseau, Mme Jouanneau, Mme Lecureuil, Mme Bracad

Secrétaire de séance : Mme Goulard

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n° 1 - Point sur la rentrée 2015 :

* Une prévision des effectifs a été réalisé en décembre à la demande du DASEN. Les futures cohortes se présentent comme suit :

- CP : 24 élèves (20 en 2014)
- CE1 : 19 ou 20 élèves (24 puis 22 en 2014)
- CE2 : 22 élèves (37 en 2014)
- CM1 : 38 élèves (30 puis 29 en 2014)
- CM2 : 30 élèves (28 en 2014)

Soit un total à la R2015 de 134 à 135 élèves. Les chiffres actuels nous tiennent à l'abri d'une fermeture.

* Pour la rentrée 2015, le CIAS, qui gère les TAP, a émis le souhait de revoir l'organisation des TAP (durée et placement dans la semaine).

Nous avons donc invité Monsieur Loiseau et Monsieur Stahnke pour débattre avec eux de l'organisation souhaitée pour septembre 2015.

2 options proposées :

- *une demi-journée par semaine qui tournerait chaque année selon les communes*
- *2 x 1h30*

Sur la communauté de commune, tous les parents sont déçus de l'option 4 x 45 min.

Le CIAS va se tenir aux deux options citées ci-dessus et ne négociera pas.

Le CIAS n'a pas donné de réponse précise sur le rapport TAP/APC.

Mr Stahnke privilégie la demi-journée, même si le coup est le même. Cela permettrait d'avoir du personnel de qualité. On ne sait pas si les TAP vont devenir payants. Il faut en tout cas se positionner avant le 30 mars.

L'avis des différents membres du conseil (équipe enseignante, mairie, parents d'élèves) est sollicité. Les enseignants soulèvent le problème de l'organisation des APC

Les parents soumettent plusieurs questions à l'équipe enseignante :

Y-a-t-il une fatigue supplémentaire avec 5 demi-journées ?

Pas le même point de vue selon les cycles . Plus difficile pour les cycle 2 , l'après-midi.

Au conseil d'école de Croque-Lune (maternelle), l'option 4x45minutes n'a pas été écartée de manière sûre. Même si le CIAS souhaite abandonner cette organisation, cette option sera tout de même présentée. Un nouveau conseil exceptionnel serait donc à l'ordre du jour.

Il serait possible de faire un conseil exceptionnel des écoles. Les enseignants sont d'accord pour faire un conseil d'école avec la maternelle.

Les enfants sont-ils au centre des projets des TAP?

Problèmes par rapport aux grilles de choix des activités (est-ce que les parents choisissent ? Les enfants ?) et à l'inscription des élèves (documents arrivent et reviennent à l'école, non au CIAS).

Problèmes des activités : que faire en 45 min ? Comment faire avaler un temps libre payant ?

Besoin de refaire un point sur les contenus : Les TAP peuvent être en lien avec les APC et l'école mais cela n'est pas obligatoire. Estimation du coût par enfant : 200 euros par enfant sans aide et 78 euros avec aide. Les 45 min ont eu un coup très fort donc la gratuité est fortement comprise.

Pourrait-il y avoir une remise en question du mercredi matin ?

Non, car les parents changeraient d'avis tous les ans. De plus, le décret oblige aux 5 matinées de classe.

La décision de principe concernant les nouveaux rythmes ne peut être prise ce soir car les nouvelles informations sont parvenues de manière trop rapprochées par rapport aux conseils d'école.

Le maire propose un consensuel entre tous les acteurs autour de l'école.

Il n'y aura cependant pas d'uniformisation entre les deux écoles (maternelles et primaires) vu l'écart d'âge des élèves.

Les enseignants proposent donc la tenue d'un futur conseil d'école extraordinaire pour donner leur avis sur les rythmes de la rentrée 2015. La date sera fixée ultérieurement.

Point n°2 - Actions passées depuis la rentrée :

- cycle piscine des CP-CE1
- photos scolaires (environ 600 € de bénéfices)
- atelier LEGO pour les CP et les CM1-CM2
- lauréat de la 25ème heure du livre pour les CM2
- Marché de Noël (environ 700 € de bénéfices)
- Téléthon (234 € remis dans la cagnotte communale)
- Spectacle de Noël avec Cap'Jeunes
- Benne de recyclage papier (179 €)
- Cross Ouest France : un ballon gagné par les CE2+ matériel de sport
- Visite du Père Noël et cadeaux de la FCPE (livres) + dictionnaires en octobre
- Visite au collège Bollée pour les CM2 (fin janvier – début février)

Questions: Pourrait-on changer le fonctionnement du marché de Noël ?

Spectacle de Noël : Plutôt axé sur le cycle 2 . Problème de visibilité.

Collège: Mme Prout se propose de prendre contact avec Mr Clément pour améliorer la qualité d'accueil des CM2 au collège lors de la journée découverte.

Points n°3 - Projets à venir :

- Elections des membres du Conseil Municipal Jeunes (4 élus), vendredi 6/02/2015
- Carnaval, organisé par la mairie et le CIAS (6 mars 2015, de 14h à 16h)
- Rencontre jeux collectifs cycle 2 (23 mars 2015, matin)
- rencontre activités athlétiques cycle 3 (mai 2015)
- P'tit Tour à Vélo CM2 (20 mai 2015)
- Concert de l'école (V 29 mai 2015)
- Voyage des CM2 à Paris (3 au 5 juin 2015)
- Fête de l'école (S 20/06/2015)
- Sortie de fin d'année des classes restantes (26 juin 2015)
- Mini -basket maxi fête : 29 mai 2015

Téléthon : reproche pour le goûter non offert par l'école (proposé par la Mairie) + vente de gâteaux pour Paris (interdit dans les manifestations Téléthon ; l'information est arrivée la veille du Téléthon, ce qui a court-circuité la vente).

Point n° 4 : Travaux et aménagements souhaités :

Nous renouvelons plusieurs demandes d'aménagement de l'école :

- une rampe métallique le long de l'escalier de la salle 4 pour faciliter l'accès d'Angélo et d'autres élèves qui pourraient en avoir besoin ;
- Une rampe d'accès pour passer le pas de porte du hall couvert (métallique ou en caoutchouc)
- L'accès à la salle 3 de manière « libre » pour pouvoir avoir accès au mobilier qui y est entreposé et qui n'est plus à notre disposition ; nous renouvelons également notre demande d'en faire une bibliothèque / salle de « temps calme », notamment pour les temps de récréation des enfants blessés / handicapés ou lors de très mauvais temps ;
- Enfin, nous demandons s'il est possible que les agents techniques viennent vider le local matériel qui est encombré de mobilier vétuste ou abîmé, et qui ne pourra pas resservir.

D'autres menus travaux / réparations seront communiqués aux services compétents par mail.

Point n° 5 : Questions de la mairie et des représentants de parents d'élèves :

Mr le Maire demande une rencontre avec Mme Girault pour éclaircir certains points .

Remerciements et félicitations pour les activités , les bénéfiques effectués et l'esprit de la république, même si les TAP sont difficiles pour tout le monde.

Relation avec les animateurs ? Pas beaucoup de discussions. Penser à aller voir Mr Stanhke. On ne sait pas les activités que font les élèves. Beaucoup d'écoles ont intégré les TAP avec eux. Le CIAS et les parents d'élèves font remonter l'impression que « l'école élémentaire de Teloché ne veut rien avoir à faire avec les TAP » : cela s'est ressenti au niveau du CIAS. Ils n'ont pas été invité au 1er conseil d'école. Les collègues étaient en fait plus dans l'attente. Maintenant le ressenti est meilleur.

Le budget de la mairie va baisser de 42 000 euros. Les projets prévus sont donc compromis .

Rats entre le chemin de l'école et la cantine . Passage à la Mairie. Celle-ci n'était pas au courant, Mr Stahnke et les animateurs du midi l'étaient, ce qui montre peut être un problème de communication ? Il va y avoir une dératisation. Chemins à goudronner ?

Le terrain de billes ? On n'a pas senti une demande motivée par tout le monde.

Proposition : Un filet de séparation sur le terrain de foot. ? Des filets également pour les buts de foot.

Une famille a envoyé un mail : trop de photocopies qui remplacent les livres. Raison de budget ? Conservation en bon état ? La demande étant anonyme et ne sachant pas quelle classe est concernée, les enseignants n'ont pas répondu.

L'équipe enseignante et les représentants de parents invitent fortement les parents à communiquer directement avec les enseignants (rendez-vous, mot dans le cahier).

Une famille déplore le fait qu'aucun enseignant n'ai été présent le jour du Cross Ouest France :

Problème de délais (une semaine avant) et de disponibilité des enseignants (pris sur le temps libre du samedi matin). Les enfants ne peuvent pas s'inscrire par eux-mêmes, il faut passer par l'USEP, et donc par l'école. Mais les familles étaient averties de l'absence d'enseignant.

L'équipe avait également peur de s'engager pour 2 ou 3 élèves, puisque l'action n'avait pas été faite l'année dernière et que nous ne savions pas trop ce que cela allait donner.

Avenant dans le règlement pour les CP CE1 : peut-on demander aux parents de venir chercher obligatoirement les élèves au portail ? Les élèves peuvent partir seul car des enseignants donnent la clé aux élèves sans être présent au portail. A surveiller, en particulier pour les CE1.

Une famille demande aux enseignants d'être bien à l'heure à 13h20 pour ouvrir le portail.

On ressent une difficulté pour les parents de discuter avec les enseignants , de leur dire les choses directement, ce qui est dommage. Les entrevues au portail sont désormais limitées le soir (peu de parents présents à 15h45) mais la directrice insiste et rappelle que les enseignants sont disponibles sans problème sur rendez-vous et ouverts au dialogue.

Le prochain conseils d'école aura lieu le mardi 23 juin à 18 heures.

Un verre de l'amitié est offert par les enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

à Teloché, le 5/02/2015

Le secrétaire de séance

Mme Goulard

La directrice

Mme Girault